

C A N A D A

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE Montréal**

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

N° : R-3837-2013 – Phase 3

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,
société dûment constituée, ayant sa principale
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville
et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après « Gaz Métro »),

AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ
*(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33
DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)*

Je, soussignée, KATIA MARQUIER, directrice, Contrôle corporatif & Budget, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de Gaz Métro et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Gaz Métro est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre du présent dossier, Gaz Métro dépose, sous pli confidentiel, des informations de nature financière apparaissant à la pièce Gaz Métro-10, Document 2 concernant les placements de ses filiales (« informations caviardées »);
4. La communication des informations caviardées, sans ordonnance de confidentialité, entraînerait la divulgation au public d'informations qui doivent demeurer confidentielles;
5. En effet, ces informations caviardées sont stratégiques et, si elles sont rendues publiques, risquent de causer un préjudice commercial à Gaz Métro et ses filiales;
6. Ainsi, Gaz Métro dépose les informations caviardées, sous pli confidentiel, auprès de la Régie;

7. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

(s) Katia Marquier

KATIA MARQUIER
Directrice, Contrôle corporatif & Budget

Affirmé solennellement devant moi,
à MONTRÉAL, ce 3^e jour d'octobre 2013

Commissaire à l'assermentation pour tous les
districts judiciaires du Québec